

# L'Année de la régulation 2001

*Économie, Institutions, Pouvoirs*

PRESSES DE SCIENCES-PO

Catalogue Electre-Bibliographie avec le concours des services de documentation de la FNSP

Année de la régulation (L'), 5, 2001-2002 / éd. Association recherche et régulation – Paris : Presses de Sciences Po. 2001.

ISBN 2-7246-0857-7

RAMEAU : régulation (théorie économique)  
économie du développement  
développement économique

DEWEY : 338.7 : Economie de la production. Politiques et programmes de développement économique

Public concerné : Niveau universitaire. Public motivé

La loi de 1957 sur la propriété intellectuelle interdit expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droits (seule la photocopie à usage privé du copiste est autorisée).

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage est interdite sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 3, rue Hautefeuille, 75006 Paris).

*Couverture : Emmanuel Le Ngoc*

© 2001 . PRESSES DE LA FONDATION NATIONALE  
DES SCIENCES POLITIQUES

# Régulation et croissance. Une macroéconomie historique et institutionnelle

Bernard BILLAUDOT  
L'Harmattan, Paris, 2001

Par Xavier RAGOT<sup>1</sup>

Dans son livre *Régulation et croissance*, Bernard Billaudot propose un bilan d'étape de la régulation. Pour ce faire, il articule l'histoire de l'École de la régulation et la présentation de la méthode et des résultats de cette approche institutionnelle et historique. La pédagogie et l'érudition de l'auteur, qui ne sont pas en deçà de l'ambition avouée, font de cet ouvrage une pièce importante de l'exposition de l'École de la régulation qui peut prétendre au statut de manuel. À ce premier compliment, s'ajoute un second : plus qu'une synthèse intelligente des travaux passés, le livre de Bernard Billaudot avance des analyses originales sur l'introduction dans l'analyse régulationniste de la cognition et du comportement de l'individu. Après une présentation du contenu de l'ouvrage, on avance deux remarques critiques dont on peut faire sentir ici la teneur. Une approche historique de l'évolution de la régulation est-elle la meilleure présentation ? N'accorde-t-elle pas trop de poids aux analyses passées qui ont certes joué un rôle historique important, mais qui ont perdu en actualité théorique ? Quelles places accorder aux analyses les plus récentes, qui n'ont pas encore d'emprunte historique profonde mais qui sont la marque d'évolutions théoriques sensibles ?

La première partie du livre présente l'imbrication des concepts qui permet de penser la relation entre la croissance et la régulation. La croissance est présentée en partant de l'accumulation du capital, puis en montrant l'incapacité de penser la genèse des gains de productivité au travers des seuls mécanismes

---

1. CEPREMAP et Centre Saint-Gobain de Recherche économique –  xavier.ragot@cepremap.cnrs.fr

d'accumulation. Cette étape du raisonnement est appelée croissance au sens stricte. La réflexion sur les conséquences de la croissance, sur ses effets sur les conditions d'existence de la population, en incluant l'éducation et la santé ou encore différents services, intervient dans la croissance à long terme, appelée croissance au sens large, et définit qualitativement la forme de la croissance.

La régulation, présentée comme la forme de l'ajustement réciproque des décisions de différents agents participant à une même activité économique, est décomposée en trois niveaux. Le premier est la régulation propre à un agent, la seconde est la régulation intérieure d'ensemble qui est, pour simplifier, la régulation macroéconomique d'une économie fermée, la troisième est la régulation internationale. Cette décomposition, avec notamment le premier niveau de la régulation à l'échelle de l'individu, ne pourrait être que purement rhétorique, si Bernard Billaudot ne s'attachait à proposer une compréhension du comportement des individus qui intègre l'apport de la sociologie et de la théorie des conventions, comme on l'expose plus loin. Loin d'être uniquement conceptuelle, cette partie, comme l'ensemble du livre, présente des références et exemples précis qui permettent de caractériser les principales formes de l'accumulation et de la croissance au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle. La dimension historique de la réflexion régulationniste n'apparaît que plus clairement.

La seconde partie présente un bilan des apports de Marx et de Keynes à la réflexion économique de la régulation. Elle intègre en même temps une histoire des idées régulationnistes concernant ces deux auteurs et une position par rapport à d'autres courants qui s'en sont réclamés, comme les théoriciens du capitalisme monopolistique d'État et les cambridgiens. La critique principale faite à ces courants, et qui définit l'identité régulationniste, est que ceux-ci théorisent des lois qui ne sont nullement universelles, mais au contraire étroitement liées aux institutions des économies analysées, le capitalisme concurrentiel pour Marx et la théorie du capitalisme monopolistique d'État, avec la théorisation de la baisse tendancielle du taux de profit et le capitalisme britannique pour les cambridgiens. Les régulationnistes, quant à eux, ne pensent pas les causalités comme des universels, mais les indexent au contraire dans des cadres institutionnels spécifiés. Ils introduisent alors la possibilité de changements structurels irréversibles dans le long terme. Ces deux parties présentent à la fois les concepts qui permettent l'analyse historique et une histoire des concepts qui montre leur ancrage dans une tradition qui inclut à la fois Keynes et Marx.

Après ces critiques adressées à d'autres approches, la troisième partie commence naturellement par une présentation des institutions nécessaires pour comprendre la dynamique des sociétés capitalistes. L'approche générale de la régulation est présentée comme un « structuralisme ouvert » qui pose l'institution comme structure fondamentale. L'adjectif ouvert renvoie à la capacité des agents à changer les institutions et à en créer de nouvelles : les structures n'enferment pas le sujet. Avec cette conception, une institution est pensée comme un rapport social, et plus précisément, en utilisant Giddens, comme un ensemble de règles et de ressources. Cette référence est introduite de manière à

définir rigoureusement la différence entre institution, organisation et réseau. La présentation, un peu rapide, ne permet pas cependant de réellement apprécier l'utilité pratique dans l'analyse économique de l'articulation des règles et des ressources au sein d'un même ensemble. Les cinq formes institutionnelles sont ensuite présentées par une introduction progressive des « séparations » qui amènent à leur nécessaire prise en compte : l'autonomisation de l'économie avec la monnaie, qui précède le marché, la relation que l'État entretient avec l'économie. À cette étape, Bernard Billaudot, reprenant les travaux de Bruno Théret, présente les différents ordres (politique, domestique et politique) et leur médium de communication. L'abstraction de l'analyse rend la lecture difficile, d'autant que les concepts apparaissent difficilement opératoires. L'analyse des rapports sociaux économiques introduit ensuite la concurrence et le rapport salarial. Chacune des formes institutionnelles est présentée dans le cadre du structuralisme ouvert, c'est-à-dire avec une référence explicite aux conventions sous-jacentes qui permettent de comprendre pourquoi et comment ces institutions font sens pour les individus.

Le chapitre suivant se concentre sur les formes institutionnelles et les comportements. Il analyse, à partir d'une réflexion sur les règles et les conventions, la façon dont les institutions canalisent les comportements, puis comment celles-ci peuvent être remises en cause. La présentation emprunte à Pierre Bourdieu le concept d'*habitus*, pour décrire la rationalité située. Un ensemble d'auteurs est ensuite mobilisé, pour penser l'interprétation des règles et leur principe d'action (contrainte, implication, incorporation). L'École des conventions est largement citée et utilisée, avec une critique essentielle qui concerne l'insuffisante attention accordée à la précarité des conventions, et à leur évolution dans le temps. Bernard Billaudot y voit la trace d'une nécessaire articulation avec l'École de la régulation qui rend compte de l'évolution des conventions et des règles à partir de changements structurels endogènes, qui modifient l'environnement des sujets, les obligent à remettre en cause les règles et les poussent vers l'adoption de nouvelles conventions. Cette remise en cause est analysée avec l'appareil des petites et grandes crises comme moments de désajustement entre les règles et leur contexte. Cette troisième partie est probablement la plus originale du livre. Elle propose des éléments pour penser l'articulation du sujet dans une approche institutionnelle. Bernard Billaudot montre ainsi que de nombreux concepts existent déjà pour dépasser l'opposition entre les versions les plus simplistes de l'individualisme et du holisme. Cependant, et c'est une critique que l'on reprend plus loin, la possibilité de rendre compatible différents programmes de recherche tels que la théorie de la régulation et des conventions, suffit-elle pour enrichir chacun d'eux et engendrer des dynamiques de recherche communes ?

La dernière partie présente un modèle du régime fordiste et de son entrée en crise. L'auteur porte une attention particulière au changement structurel endogène et aux vecteurs de sa diffusion internationale. Cette partie se présente à la

fois comme une explication du fonctionnement et de la crise du fordisme, et comme un exemple de mobilisation pratique des outils régulationnistes.

Ce livre ambitieux est à la fois très vaste dans l'analyse des auteurs cités, au sein de l'approche régulationniste, comme dans d'autres analyses, et rigoureux dans l'exposition. Trois remarques critiques peuvent cependant être avancées.

Tout d'abord, le titre : « Régulation et croissance ». En fait c'est plus de répartition que de croissance qu'il s'agit. Pour être plus précis, les mécanismes de genèse des gains de productivité dans l'économie ne sont pas présentés ou étudiés. Ceux-ci sont modélisés par la traditionnelle relation de Kaldor-Verdoorn qui lie la croissance de la productivité avec la croissance de la production. Cependant, suite aux travaux schumpétériens, l'approche institutionnelle de la régulation s'est réappropriée l'analyse du changement technique avec une nouvelle conceptualisation, en termes de système social d'innovation et de système productif entre autres. Ces analyses articulent les structures de la recherche, de l'éducation, les formes de la concurrence, etc. La seule présentation de la loi de Kaldor-Verdoorn peut laisser penser, à tort, que les régulationnistes n'étudient que les règles qui influencent la répartition. L'étude de la croissance aurait pu permettre d'articuler les analyses « fondatrices » de la régulation avec de nouveaux développements qui sont les fruits de l'extension de la méthode institutionnaliste, historique et comparative à d'autres domaines.

La seconde remarque traite de l'introduction de l'individu dans une approche institutionnaliste. Bernard Billaudot démontre de façon convaincante que des approches comme la théorie des conventions et de la régulation ne sont pas incompatibles. Ce résultat intuitif demandait une argumentation sérieuse qui est développée. La question qui se pose cependant renvoie à l'utilité de l'utilisation des concepts conventionnalistes à l'intérieur du programme de recherche régulationniste. Pour être plus précis, la compréhension de l'évolution des institutions et de leur déstabilisation doit-elle s'orienter vers les analyses conventionnalistes des règles et de leur stabilité ou vers des analyses de sciences politiques telles que par exemple Stefano Palombarini les développe : le registre des luttes politiques, des rapports de force qui déstabilise les institutions, est proche des référents initiaux des fondateurs de l'École de la régulation, et peut-être renouvelée par un rapprochement avec la discipline des sciences politiques. Bernard Billaudot emploie d'ailleurs ces références lors de sa description des grandes crises. Pour être provocateur, à quoi sert l'introduction de l'individu dans le programme de recherche de la régulation ? Quels sont les éléments qui permettent de penser, qu'au-delà du pont théorique (utile) entre plusieurs approches, l'introduction de la « régulation propre à un agent » permette de lancer de nouvelles extensions du programme de recherche ? Ces questions n'appellent pas de réponses théoriques. Seuls de nouveaux travaux, auxquels Bernard Billaudot apporte peut-être les bases, pourront y répondre.

La troisième remarque concerne l'attention spéciale portée au fordisme. On pourrait avancer que, par un changement structurel endogène, les causes du relatif succès de la régulation, le concept de fordisme, constituent maintenant

un frein à la compréhension par les non-régulationnistes de l'objet et de la méthode de l'École de la régulation. En effet, l'identification de la régulation, parfois confondue par un horrible anglicisme en une théorie de la réglementation, avec le fordisme, cause un tort certain à la diffusion de ses idées. Le livre aurait gagné à présenter d'autres modes de régulation, à faire des incursions dans la théorie du développement, comme la réflexion sur la croissance nous y invite, ou encore à utiliser les outils de la régulation pour montrer la cohérence, les dangers et les limites d'un capitalisme patrimonial, évoqué en quelques pages dans le livre. La présentation des concepts de la régulation, remarquable par ailleurs, et la réflexion originale autour du jeu du sujet avec les règles et ressources définissant une institution auraient ainsi trouvé des domaines d'application nouveaux, démontrant la capacité d'innovation dont est capable l'école de la régulation.